

# Le traitement informatique des langues en Suisse

**O**n m'a demandé de dresser un portrait de la situation des industries de la langue en Suisse. Si vous me le permettez, de manière à ne pas être prise de court à cause des contraintes de temps, je vais commencer par les conclusions: la situation n'est pas catastrophique, mais le pays pourrait mieux faire.

Rappelons, pour mettre en contexte, que la Suisse est un pays multilingue qui subit à la fois la pression de l'anglais, mais, aussi, dans le cas des cantons romands, celle de l'allemand. L'allemand est en effet la langue de près de 75 % des habitants de la Suisse, alors que la part du français n'est que de 20 %. Comme vous le voyez, si le marché québécois du TIL est petit, le marché suisse romand, lui, est minuscule. Il est donc tout à fait vital, pour une organisation helvète désireuse de mettre au point ou de commercialiser des outils de traitement du français, de collaborer avec l'étranger et d'y développer de bonnes antennes.

À cause du caractère cosmopolite de la Suisse et de son positionnement géographique et politique, les organisations actives dans le secteur du TIL sont particulièrement préoccupées par les questions de multilinguisme. Cela est vrai, que l'on parle des travaux menés dans le secteur financier, pour accélérer le traitement des documents écrits, ou encore des efforts réalisés dans des domaines comme la médecine, pour améliorer la productivité du personnel hospitalier (ex.: dictée automatique de bilans médicaux).

En Suisse, le financement de la recherche provient essentiellement du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) et de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES). Comme l'indique le site de l'organisme, «le FNRS est responsable de plusieurs programmes de recherche au niveau national et international. Il s'agit d'efforts de recherche coordonnés, limités dans le temps et affectés à des buts clairement définis. La collaboration avec des partenaires extérieurs au milieu académique, le transfert de savoir et de savoir-faire dans l'enseignement et la pratique, ainsi que la mise en valeur des résultats de recherche pour de futurs utilisatrices et utilisateurs et auprès d'un public intéressé sont des caractéristiques essentielles de ces programmes de recherche». De son côté, l'OFES joue essentiellement le rôle

de lien, sur le plan de la recherche, entre la Suisse et l'Union européenne.

Le travail de l'OFES est important, puisqu'il permet à la Suisse, par le truchement d'accords bilatéraux, de participer activement aux projets de recherche de l'Union européenne. Quant au FNRS, ses actions ont débouché, voilà deux ans environ, sur la création de centres d'excellence en industries de la langue.

Ces actions sont très importantes, mais on peut déplorer leur caractère limité dans le temps. Par exemple, les centres d'excellence dont je viens de parler ont été créés pour une période de cinq années. Cela signifie que l'étudiant qui arrive à la licence, qui se dit: «Ce secteur m'intéresse» et qui continue tout de suite son parcours académique risque de finir son doctorat au moment même où le plan quinquennal prend fin. Comme il peut se passer plusieurs années avant qu'un nouveau programme ou projet ne débute, l'étudiant peut se retrouver coincé. Et imaginez que l'on parle maintenant, dans certains cas, de plans biennaux! C'est beaucoup trop court pour mener des projets dans le domaine.

J'aimerais maintenant dire un mot au sujet de la demande. Comme vous le savez, on retrouve un grand nombre d'organisations internationales en Suisse et à Genève. Ces institutions ont d'énormes besoins en traduction, mais elles en ont aussi dans des domaines comme la recherche documentaire ou la terminologie. Habituellement, elles essayent de trouver seules, chacune de leur côté, les solutions qui leur permettront de résoudre leurs problèmes, les outils qui les aideront à traduire leurs documents, et ainsi de suite. On devine que ce processus est assez lourd et coûteux.

Il me semble qu'il serait possible d'améliorer cet état de choses. Par exemple, il me paraîtrait utile, pour reprendre les idées exprimées plus tôt par Stéphane Chaudiron, de travailler à la création de banques de ressources linguistiques communes, au déploiement de bancs d'évaluation dont les résultats seraient utilisables par tous, et ainsi de suite.

*Sandra Manzi,  
chercheuse, ISSCO, Université de Genève, Suisse.*

L'Observatoire suisse des industries de la langue (OSIL) présente sur le site [www.osil.ch/liste.html](http://www.osil.ch/liste.html) un choix de liens utiles pour le traitement informatique du français et des autres langues de la Suisse.

Un nouvel accord sur la recherche entre la Suisse et l'Union européenne a été paraphé le 5 septembre 2003. Le nouvel accord assure la participation intégrale de la Suisse comme « pays associé » au 6<sup>e</sup> programme-cadre de l'Union européenne, lequel prendra fin en 2006.

Même si les procédures de ratification de l'accord vont durer jusqu'en 2004, la Suisse et l'Union européenne se sont mises d'accord pour appliquer le nouvel accord provisoirement.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004, les chercheurs suisses auront les mêmes droits que leurs partenaires de l'Union européenne et, comme ces derniers, ils recevront directement leurs subsides de la Commission européenne<sup>32</sup>.

32. À ce sujet, voir <http://www.bbw.admin.ch/html/pages/forschung/eu/abkommen-f.html>.